

## EDITO



Après 28 années de mandat au sein de notre conseil municipal, dont 16 années de 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Monsieur Théo BLOESING a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée en démissionnant de ses fonctions d'adjoint au maire et de conseiller municipal.

Cette démission, pour raison de santé, a été acceptée par la préfecture et prend effet le 01 avril 2017.

Ce choix reflète toute la sagesse de mon plus fidèle compagnon de route, depuis notre première élection en mars 1989, qui m'a soutenu sans réserve dans toutes mes actions et péripéties électorales.

En signe de reconnaissance des nombreux services rendus à la commune et à ses habitants, une procédure d'honorariat sera engagée au profit de ce dévoué serviteur de la chose publique.

Le conseil municipal devra, lors de sa prochaine séance plénière, délibérer sur l'opportunité de son remplacement au poste d'adjoint et redistribuer les domaines de responsabilité au sein de la municipalité.

En application des dispositions réglementaires relatives aux scrutins de liste, il sera automatiquement remplacé au sein du conseil municipal par le suivant de la liste majoritaire lors des dernières élections municipales.

Ce remaniement de la municipalité s'effectuera dans la continuité sans perturber le bon fonctionnement de notre collectivité !

Sans transition aucune, que dire de ce monde politique en pleine ébullition ?

La campagne électorale de ces présidentielles sera plus marquée par les affaires et les coups bas que par les sujets de fond et les préoccupations des français.

Peu importe votre choix démocratique, vos convictions ou votre niveau de motivation,

Je fais appel à votre sens civique et vous encourage très vivement à ne pas boudier les urnes.

L'abstention n'est pas la solution.

Allez voter !

Simon SCHMIDT  
Maire de Oermingen

### **ZOOM sur...**

#### ***Nos villas d'accueil familial !***

***Franc succès le 03 avril pour les portes ouvertes de nos villas d'accueil familial, qui nous ont valu un reportage sur France 3 Alsace...***

***Les premiers accueillants familiaux salariés sont en cours de recrutement et d'agrément...***

***Plusieurs dossiers de pré-inscriptions ont été déposés par de futurs résidents...***

***Montant du loyer mensuel du résident : 2.190 €***

***Vous pouvez prétendre à des aides : l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (Aide de 663 € pour un GIR 4 et 994 € pour un GIR 3)...***

***La gestion des villas a été confiée au Centre de Soins Infirmiers de Diemeringen.***

***L'ouverture est maintenant imminente...***

***N'hésitez pas à vous renseigner...***

***Votre commune s'engage dans une démarche innovante pour vous permettre de rester au cœur du village !***

# ETAT-CIVIL

## Naissance du 4<sup>ème</sup> trimestre 2016

### **STENGER Emie,**

Née le 21 octobre 2016 à Sarreguemines, fille de Stenger Michaël et Roux Patricia, demeurant 9, rue de la Mairie.

## Naissance du 1<sup>er</sup> trimestre 2017

### **SCHMITT Axel,**

né le 08 janvier 2017 à Sarreguemines, fils de Schmitt Franck et Paul Sabrina, demeurant 36, rue du Muguet.

## Décès du 1<sup>er</sup> trimestre 2017



### **Mme Vve LANG née MULLER Dominique**

57 ans, décédée le 02 janvier 2017 à Sarreguemines, ayant demeuré 32, rue des Lilas

### **M. NEHLIG Henri,**

84 ans, décédé le 21 janvier 2017 à Oermingen, ayant demeuré 44, rue du Stade

### **Mme Vve BAUER née LERBSCHER Joséphine,**

93 ans, décédée le 08 février 2017 à Strasbourg, ayant demeuré 23, rue du Moulin

### **M. GUERLACH Auguste, 82 ans,**

Décédé le 25 février 2017 à Sarreguemines ayant demeuré 4, rue de la Mairie

### **Mme Vve MURER née SCHMITT Marie, 86 ans,**

décédée le 27 mars 2017 à Oermingen ayant demeuré 3, rue des Alliés

## Ont quitté la Commune :

- M. BOOS Michaël et Mme THIRY Michèle pour Grundviller
- M. SCHAEFFER Jonathan pour Grosbliederstroff
- Mme SCHOENACKER Ophélie pour Hambach
- M. SCHMITT Christian pour Sarreguemines

## Souhaitons la bienvenue à :

- M. BOURGER Alex  
19, rue des Lilas
- M. GUBENO Olivier  
15, rue de la Mairie
- M. LETOMBE Jonathan et MINEZ Corentin  
6, rue des Alliés
- Famille BONAVENTURA Gilles  
E1, Route de Dehlingen
- M. BABE Stéphane  
1, rue de Herbitzheim
- M. GIRARDIN Gilbert et Mme ZEHNACKER Valérie  
2, rue des Alliés

## LA MUNICIPALITE HONORE SES AINES



Mme SEMLER née ALTMAYER Solange,  
80 ans le 06 novembre 2016



Mme PFERSCH née KIRCH Marie-Thérèse,  
90 ans le 02 décembre 2016



M. HENGEL Gilbert,  
80 ans le 23 décembre 2016



Mme BELLOTT née MULLER Marie Rose,  
85 ans le 31 décembre 2016



M. GUERRERO Jean,  
85 ans le 12 janvier 2017



Mme STUTZMANN née BACH Emilie,  
90 ans le 09 février 2017



Mme GUERLACH née DORCKEL Georgette  
80 ans, le 04 février 2017



Mme EHRHARDT née MARTZLOFF Lydie  
85 ans, le 28 mars 2017

# MARIAGE

Le 15 avril 2017

Jean-Marie HERRMANN  
et  
Tanja REIGER



## UN CAP CUISINE DES LA RENTREE DANS LE NOUVEAU LYCEE...



A la rentrée prochaine, le lycée Ste-Thérèse prendra possession de son nouveau bâtiment, actuellement en phase de construction, comprenant de nouvelles salles de classe, un restaurant scolaire et sa cuisine professionnelle...

Cette rentrée sera également marquée par une offre supplémentaire de formation, à savoir un CAP Cuisine, qui se prépare sur deux ans. Ouverts aux collégiens sortant de troisième ou aux lycéens en seconde en réorientation voire aux adultes en reconversion, les élèves cuisiniers bénéficieront de cours

d'enseignement général et d'une formation professionnelle théorique et pratique. Ils passeront notamment quatorze semaines de formations en milieu professionnel...

# Anniversaires

## AVRIL 2017

96 ans	Mme Hertzog née Schreiner Marie-Louise le 13.04.1921
83 ans	Mme Bellott née Ehrhardt Jacqueline le 16.04.1934
83 ans	Mme Helmstetter née Hoch Friede le 28.04.1934
79 ans	Mme Herrmann née Masseran Liliane le 21.04.1938
79 ans	M. Reeb Roger né le 24.04.1938
76 ans	M. Stoffel Bernard né le 20.04.1941
75 ans	M. Job Bernard né le 17.04.1942
74 ans	Mme Kappes née Panter Marie-Thérèse le 24.04.1943
72 ans	Mme Ehrhardt née Blaes Denise le 09.04.1945
71 ans	M. Kormann Guy né le 06.04.1946
70 ans	Mme Bach née Schmidt Margot le 18.04.1947

## MAI 2017

83 ans	Melle Kiefer Denise née le 12.05.1934
82 ans	M. Honnert Jean né le 10.05.1935
82 ans	Mme Meyer née Bourdin Joséphine le 30.05.1935
81 ans	M. Schoumacher Gilbert né le 09.05.1936
79 ans	Mme Dahlet née Andres Frieda le 16.05.1938
76 ans	Mme Falter née Gapp Christiane le 09.05.1941
75 ans	Mme Stoffel née Nehlig Elsa le 07.05.1942
75 ans	M. Bachmann Aloyse né le 28.05.1942
74 ans	Mme Maurer née Roehn Elfriede le 06.05.1943
73 ans	M. Schwarz Bernard né le 10.05.1944
73 ans	Mme Kappes née Wendling Marie-Madeleine le 21.05.1944
71 ans	Mme Saam née Buring Nicole le 26.05.1946
70 ans	M. Fierling Jean-Marie né le 08.05.1947
70 ans	Mme Lang née Biebler Lilly le 28.05.1947



M. LENHARD Gustave  
80 ans

## JUIN 2017

92 ans	Mme Hagemann née Specht Irène le 09.06.1925
86 ans	Mme Goeller née Bloesing Evelyne le 04.06.1931
86 ans	M. Lohmuller Charles né le 22.06.1931
85 ans	M. Schmitt André né le 04.06.1932
84 ans	Mme Bruat née Kappes Marie le 17.06.1933
84 ans	Mme Dorckel Eugénie née le 19.06.1933
84 ans	M. Debes Albert né le 25.06.1933
80 ans	M. Lenhard Gustave né le 03.06.1937
79 ans	Mme Kolb née Hoch Irène le 24.06.1938
78 ans	M. Forthoffer Roger né le 11.06.1939
76 ans	M. Kiefer Bernard (rue des Alliés) né le 04.06.1941
71 ans	M. Kiefer Bernard (rue des Romains) né le 21.06.1946

**JUILLET 2017**

88 ans	M. Hertzog Fernand né le 27.07.1929
82 ans	Mme Dehlinger née Muller Louise le 24.07.1935
81 ans	M. Beyer Alfred né le 22.07.1936
79 ans	M. Kiefer Emile né le 27.07.1938
78 ans	M. Helleisen Paul né le 21.07.1939
76 ans	Mme Stutzmann née Metzger Marie-Louise le 01.07.1941
76 ans	M. Klein Alfred né le 06.07.1941
76 ans	Mme Ehrhardt née Peifer Rosine le 11.07.1941
76 ans	Mme Burkel née Klein Marie-Thérèse le 16.07.1941
75 ans	M. Hoffmann Albert né le 03.07.1942
75 ans	Mme Bauer née Quirin Lydia le 23.07.1942
73 ans	M. Lieb Georges né le 20.07.1944
72 ans	Mme Bach née Koeppel Irène le 25.07.1945
71 ans	Mme Kiefer née Lehnert Liliane le 04.07.1946
71 ans	Mme Schneider Marie-Madeleine le 04.07.1946
71 ans	Mme Kalis née Lang Alette le 05.07.1946
70 ans	M. Sanchez Alphonse né le 22.07.1947

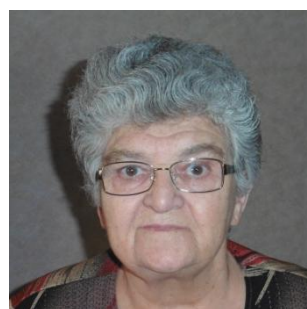
**A O U T 2 0 1 7**

M. KIEFER Alain  
80 ans

90 ans	M. Taesch Louis né le 25.08.1927
87 ans	Mme Haessig née Muller Marie-Thérèse le 22.08.1930
87 ans	Mme Bach née Beyer Madeleine le 28.08.1930
81 ans	Mme Ludmann née Gapp Marie-Thérèse le 06.08.1936
81 ans	Mme Muller née Schmitt Simone le 25.08.1936
80 ans	M. Kiefer Alain né le 16.08.1937
79 ans	Mme Gapp née Schaeffer Alice le 03.08.1938
78 ans	Mme Job née Bellot Maria le 14.08.1939
78 ans	Mme Buck née Schmitt Irène le 25.08.1939
74 ans	M. Rocher François né le 09.08.1943
74 ans	M. Ehrhardt Albert né le 30.08.1943
73 ans	M. Debes René né le 01.08.1944
72 ans	Mme Grabherr née Bauer Monique le 23.08.1945
72 ans	Mme Debes née Schmitt Denise le 26.08.1945
71 ans	M. Schmitt Joseph né le 24.08.1946
70 ans	M. Orditz Jean-Marie né le 15.08.1947

**S E P T E M B R E 2 0 1 7**

92 ans	Mme Herrmann née Altmeyer Mathilde le 03.09.1925
87 ans	M. Gerolt Adolphe né le 23.09.1930
85 ans	Mme Schmitt née Altmeyer Mathilde le 16.09.1932
84 ans	Mme Schmitt née Steiner Yvonne le 24.09.1933
82 ans	M. Ludmann Gilbert né le 04.09.1935
80 ans	Mme Debes née Glatz Marie-Claire le 17.09.1937
79 ans	Mme Kappes née Kappes Astride le 15.09.1938
78 ans	Mme Helleisen née Bontemps Marie le 07.09.1939
75 ans	M. Michel Alphonse né le 17.09.1941
73 ans	M. Frat René né le 07.09.1944
73 ans	M. Riss Roger né le 13.09.1944
72 ans	Mme Lieb née Hoch Lucie le 03.09.1945
72 ans	M. Gerber Gérard né le 05.09.1945



Mme DEBES Marie-Claire  
80 ans

### 1. Travaux d'exploitation forestière

Le conseil municipal approuve le programme 2017 des travaux d'exploitation présenté par l'ONF, qui concerne principalement les parcelles 24 et 28 pour un volume global de bois à façonner estimé à 1.184 m<sup>3</sup>.

En fonction du volume de bois disponible à l'automne, l'exploitation de la parcelle 28 pourrait être différée sur l'exercice suivant.

### 2. Ligne de trésorerie et emprunt

Le maire est autorisé à réaliser auprès de la Caisse d'Epargne un emprunt relais d'un montant en capital de 100.000,- € et une durée du prêt de deux ans au taux fixe de 0,75 %.

### 3. Valorisation du patrimoine bâti

Une subvention de 601,98 € est accordée à M. CORDARY Lucien pour les travaux de rénovation de la toiture de la maison sis 1, rue du Muguet.



### 4. Situation des villas d'accueil familial

En réponse au recours gracieux déposé en mars 2016 par le GCSMS, le secrétaire général de la préfecture a informé oralement les administrateurs du groupement de sa décision de publier un arrêté permettant de faire fonctionner ces structures dans les conditions initialement prévues.

### 5. Demande de subvention

La demande de subvention pour l'acquisition de douze manuels scolaires, au prix unitaire de 11,90 €, pour le cours de culture religieuse dispensé aux élèves de l'école primaire, est rejetée.

### 6. Adoption de devis

Un moteur de pompe du forage d'eau potable du « Krummrech » sera remplacé pour un montant HT de 1.895,- €.

Une participation de 850,- € est sollicitée à l'association arboricole suite au remplacement en urgence d'une pompe de l'atelier de jus de fruits, tombée en panne en pleine campagne de transformations des pommes.

### 7. Rénovation de l'ancienne poste

Les membres de la commission du patrimoine bâti engagent une réflexion sur l'opportunité d'une rénovation complète du logement situé à l'étage de l'ancienne poste. Ces travaux pourraient être pris en charge par nos agents communaux pendant la période hivernale.

Une visite sur site sera organisée pour l'ensemble des membres du conseil municipal.

### 8. Inventaire du matériel communal

Suite à un échange avec les ouvriers communaux, il est préconisé de dresser l'inventaire des matériels de la commune, d'apprécier leur état d'usure, de lister les matériels nécessitant un entretien approfondi et d'arrêter un plan pluriannuel de remplacement des matériels les plus vétustes.

### 9. Aménagement des pistes cyclables

Le schéma d'aménagement définitif retenu pour les pistes cyclables desservant notre commune concerne deux circuits traités en concassé :

- le chemin communal forestier vers Keskastel (avec un tronçon limité en enrobé),
- le chemin longeant la ligne ferroviaire, entre le parking de la gare et l'ancienne maison de la barrière, qui débouchera sur la section actuellement en travaux vers la gare de Kalhausen via Hutting (la partie mosellane sera en enrobé)...

## 1. Orientations budgétaires 2017

Les projets suivants sont confirmés ou préconisés :

- Installation d'une nouvelle chaudière à l'école maternelle
- Rénovation du logement de la poste
- Pose d'une rambarde à l'église catholique
- Rénovation intérieure de la salle polyvalente
- Renouvellement de la signalisation routière
- Aménagement de chemins et d'aires de retournement en forêt communale
- Révision du POS en PLU en application des contraintes réglementaires
- Adoption du schéma d'aménagement de la seconde tranche du lotissement du Hohberg permettant de viabiliser les terrains par lots
- Acquisition d'un nouveau véhicule utilitaire



- Remplacement progressif de l'éclairage public par la pose de lampes à leds
- Aménagement paysager de la décharge de gravats et des abords de la route départementale en lisière de forêt
- Aménagement paysager des abords de l'ancien atelier
- Achats de petits matériels pour l'atelier
- Installation d'un nouveau columbarium

Ces différents projets feront l'objet d'une inscription au budget principal 2017.

## 2. Convention

Le maire est autorisé à signer une convention avec le centre de Gestion qui propose un service d'intérim public en mettant à disposition des agents contractuels auprès des collectivités, en fonction des nécessités de service.

La gestion des paies est également sous-traitée au Centre de Gestion.

## 3. Fixation des tarifs 2017

Les tarifs de location du centre socioculturel sont reconduits à l'identique. Le conseil municipal fixe également les autres tarifs 2017.

## 4. Révision simplifiée du POS

Vu l'absence d'observations formulées par le public lors de l'enquête publique, la modification simplifiée du POS est adoptée.

## 5. Communauté de Communes

Au sein du nouveau conseil communautaire qui sera installé en janvier 2017, la commune disposera de trois délégués titulaires.

## 6. Rapport annuel de l'assainissement

Pour l'année 2015, les eaux usées collectées sont traitées conformément aux normes réglementaires. Les performances de traitement de la station d'épuration sont excellentes sur l'ensemble des paramètres.

## 7. Subvention d'une classe orchestre

Le projet de classe orchestre permettant à 13 élèves du CM1 / CM2 de participer à une formation musicale, qui se déroule au collège de Diemeringen à raison d'une demi-journée par semaine, bénéficie d'une subvention de 520 €.

## 8. Refacturation au service de l'eau

Les nombreuses interventions du personnel communal, dont les charges salariales sont supportées par le budget principal, sont mises à la charge du budget 2017 du service public de l'eau pour un montant total de 7.803,53 €.

## 9. Adoption de devis

Le projet de pose de rembourrages de sièges sur les bancs de l'église protestante est validé pour un montant total HT de 3.165,09 €, dont 2.850,- € seront mis à la charge du conseil presbytéral.



### 1. Point sur notre signalisation routière

Les travaux sur la signalisation se poursuivent avec la formalisation d'un plan matérialisant le principe d'une priorité à droite généralisée, l'identification des sorties dangereuses débouchant sur une route départementale en définissant le sens unique de circulation et la liste des panneaux à modifier.

### 2. Bilan de l'exploitation forestière

L'opportunité de maintenir la priorité donnée aux habitants lors des ventes de fonds de coupe se pose au vu de la diminution du nombre d'acquéreur. La vente sur pieds à des professionnels est aussi en cours de réflexion.

### 3. Travaux 2017 en forêt communale

Les travaux patrimoniaux 2017 sont retenus :

- Aménager une aire de retournement en parcelle 28 et réfection du chemin d'accès,
- Elagage et broyage des limites parcellaires et des accotements,
- Renouveler les numérotations des parcelles,
- Installer les panneaux d'interdiction de circuler sur les chemins d'exploitation.

### 4. GCSMS « L'Accueil familial 67 »

Le Conseil municipal confirme son adhésion au GCSMS « L'Accueil familial du Bas-Rhin », selon les nouveaux termes de la convention constitutive et autorise la souscription d'une part du capital social.



### 5. Modification en point lecture

Le conseil municipal décide de transformer la bibliothèque municipale en point lecture et instaure le principe de la gratuité d'accès au point lecture à compter du 01 mars 2017.

### 6. Gestion des ressources humaines

Monsieur le maire détaille les dernières évolutions intervenues dans la gestion des ressources humaines :

- Prolongation du contrat d'intérim pour pallier à l'absence pour raison de santé du secrétaire de mairie,
- Embauche de Mme DEMMERLE Tania de Dehlingen, en contrat à durée déterminée de six mois financé à 85 % par l'Etat, affectée à l'école maternelle,
- Projet d'embauche sous contrat aidé d'un agent d'entretien en charge des bâtiments communaux et/ou d'un emploi jeune pour l'entretien des espaces fleuris,
- Versement d'une indemnité de 75,- € à deux stagiaires du périscolaire.

### 7. Refacturation des contributions SDIS

Au titre du contingent et de la contribution de transfert au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), un montant de 5.027,56 € est mis à la charge du centre de détention.

### 8. Adoption de devis

Le système d'éclairage interne et externe de la salle polyvalente sera remplacé pour un montant HT de 11.662,77 € comprenant la fourniture d'un système d'éclairage à leds suspendu.

### 9. Divers

Les conseillers municipaux évoquent les points suivants :

- Autorisation donnée aux exploitants des parcelles communales concernées par les travaux d'élagage des arbres implantées à proximité d'une ligne électrique, d'enlever les rémanents de coupe sous réserve d'un nettoyage complet du terrain,
- Ouverture d'une nouvelle section « CAP Cuisine » au lycée Sté Thérèse dès la rentrée prochaine...

### **1. Extension du cimetière**

Le conseil municipal retient l'offre émanant de l'entreprise RAUSCHER pour la réalisation des travaux d'extension du cimetière pour la tranche ferme d'un montant total fixé à 69.015,99 € HT.

### **2. Gestion de l'eau et assainissement**

Dans le cadre de la réforme des collectivités locales, l'exercice des compétences du service de l'eau et de l'assainissement sera transféré aux communautés de communes au plus tard le 01 janvier 2020.

Le conseil municipal devra statuer sur l'opportunité de maintenir notre régie communale dans l'attente du basculement automatique vers une structure intercommunale ou d'anticiper le transfert vers le Service Départemental de l'Eau et de l'Assainissement (SDEA).

### **3. Gestion des ressources humaines**

Pour assurer l'entretien des bâtiments publics dont l'école primaire, la mairie, la salle polyvalente et la bibliothèque, Mme Marguerite LEULLIER est embauchée dans le cadre d'un Contrat unique d'insertion, à temps partiel de 28 heures par semaine.

L'aide de l'Etat se chiffre à 90 % de sa rémunération.

### **4. Indemnité de fonction des élus**

L'indice brut de rémunération terminal de la fonction publique, servant de base au calcul des indemnités de fonction, passe de 1015 à 1022 au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

### **5. Rénovation de la salle polyvalente**

Les travaux de dépose et l'installation de l'éclairage interne et externe à leds seront réalisés par nos agents techniques.

La pose d'un nouveau revêtement de sols doit permettre de concilier au mieux les contraintes d'une piste de danse et des activités sportives. Le devis devra être complété par le

remplacement du revêtement de la scène et des escaliers intérieurs menant au sous-sol.

La réfection des murs devra répondre à une bonne performance acoustique pour limiter les nuisances sonores.

### **6. Compétence PLU**

Le conseil municipal s'oppose au transfert de la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme, de document d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale, à la Communauté de Communes de l'Alsace Bossue.

### **7. Modernisation de l'éclairage public**

Le remplacement des ampoules de l'éclairage public doit permettre de diminuer le coût de fonctionnement par une réduction de l'intensité sur une partie de la nuit et une plus longue durée de vie des ampoules à leds.

Une première vague de modernisation des lampes existantes sera menée dans la rue des Alliés et la rue des Romains.

L'entreprise STOCK de Dehlingen est mandatée pour le remplacement de 19 luminaires de type « Philips Lumistreet » pour un montant HT de 8.968,00 €.

### **8. Signalisation routière**

Un nouvel arrêté municipal réglementant les points suivants est publié :

- Limitation de la circulation aux véhicules de moins de 10 T sur la route de Kalhausen,
- Interdiction de stationner sur une longueur de 50 mètres dans la rue de Herbitzheim,
- Utilisation du parking de la gare réservée aux clients de la SNCF et du restaurant,
- Stationnement limité à une durée maximale de 15 jours sur le domaine public,
- Interdiction de fumer aux abords des écoles,
- Circulation restreinte sur les chemins forestiers.

Ces différentes prescriptions nécessitent la pose de panneaux de signalisation, dont la fourniture est confiée à l'entreprise Alsace Application pour un montant HT de 1.390,60 €.

### 1. Comptes administratifs 2016

Les comptes administratifs 2016 et de gestion du comptable du trésor sont adoptés et les résultats affectés :

- Le budget principal avec un excédent de l'exercice de 244.793 €,
- Le service de l'eau et de l'assainissement avec un déficit global cumulé de 7.436 €,
- L'accueil périscolaire avec un déficit de l'exercice de 11.868 €,
- Lotissement du Hohberg avec un déficit global cumulé de 116.307 €.

### 2. Fixation du taux des taxes 2017

Les quatre taxes directes locales sont maintenues à leur taux d'imposition de l'année précédente.

### 3. Adoption des budgets primitifs 2017

Les projets de budgets primitifs sont adoptés en équilibre pour l'Exercice 2017 :

Fonctionnement	
Principal	918.398,39
Eau Assainissement	289.757,25
lotissement	126.307,47
Périscolaire	100.658,35
Investissement	
Principal	787.804,00
Eau Assainissement	104.016,67

### 4. Attribution de la maîtrise d'œuvre du PLU

La mission complète de révision du POS en PLU est attribuée au bureau d'études OTE Ingénierie de Illkirch, pour un montant estimatif des travaux de 29.977,50 € HT pour la tranche ferme du marché.

### 5. Renouvellement d'une ligne de trésorerie

La ligne de trésorerie d'un montant de 150.000,- €, qui arrive à échéance le 12 avril 2017, est reconduite pour une durée d'un an renouvelable avec un taux révisable indexé « Euribor 3 mois » (valeur actuelle : - 0,33 %) augmenté d'une marge de 0,90 point.

### 6. Contractualisation d'un emprunt

Pour financer les investissements 2017, un emprunt de 200.000 € est contracté auprès de la Caisse d'Epargne sur dix ans avec un taux d'intérêt fixe de 1,33 %.

### 7. Adoption de devis

Les acquisitions suivantes sont validées :

- Un véhicule utilitaire Peugeot Boxer auprès du garage Nehlig pour un montant total HT de 18.009,- €,
- Une remorque, une débrouailleuse, un taille-haie et certains autres matériels tels qu'un désherbeur thermique auprès de la société RUDOLPH pour un montant total HT de 7.366,- €,



- Une servante à outils, équipée des différents outillages et d'un jeu complet de douilles, auprès de la société API de Sarreguemines pour un montant total HT de 1.149,- €.

### 8. Convention « Pistes cyclables »

Le maire est autorisé à signer la convention pour la création, la remise en état et l'entretien des itinéraires cyclotouristiques communautaires sur voirie communale, dont le chemin forestier reliant Oerringen à Keskastel qui est principalement concerné par ces circuits cyclables.

Cette convention précise que les chemins aménagés dans le cadre du schéma de circulations douces sont ouverts à la circulation des cyclistes, mais que la priorité est donnée aux véhicules agricoles et forestiers. La commune s'engage à nettoyer la voirie et ses accotements.

Un balisage et des supports de communication seront installés sur le parcours par la communauté de communes, ainsi que d'éventuels mobiliers et équipements d'accueil et d'information.

## 9. Emploi Avenir

Le recrutement d'un agent à temps complet permettra de faire face à la charge de travail spécifique notamment à l'entretien des espaces verts et fleuris.

Cet emploi peut être pourvu dans le cadre d'un Contrat « Emploi d'Avenir », bénéficiant d'une aide de 75 % de l'Etat.

La procédure de recrutement est en cours avec la Mission locale, qui a en charge le suivi de ces jeunes exclus du monde du travail.

## 10. Maintenance de l'éclairage public

La maintenance de l'éclairage public est attribuée à l'entreprise STOCK de Dehlingen pour un montant horaire total HT de 90,- €, comprenant la mise à disposition d'un véhicule à nacelle et deux ouvriers qualifiés.

## 11. Accueil d'un stagiaire au périscolaire

Une indemnité de 150 € sera versée à une stagiaire du périscolaire, présente pendant les deux prochaines semaines de vacances scolaires.

## 12. Démission du 1<sup>er</sup> adjoint au maire

Monsieur le maire donne lecture de la lettre de démission, pour raison de santé, réceptionnée le 21 mars 2017, émanant de M. Théo BLOESING, 1<sup>er</sup> adjoint au maire.

En application des dispositions de l'article L. 2122-15 du code général des collectivités locales, cette lettre est transmise à Monsieur le Préfet pour acceptation.

Cette démission est définitive à partir de son acceptation par le représentant de l'Etat dans le département.

Le conseil municipal en prend acte en saluant le dévouement de l'intéressé au service de la collectivité depuis de longues années. Une procédure d'attribution de l'honorariat sera engagée dans les meilleurs délais.

## AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE POUR LES MINEURS...

Depuis le 15 janvier 2017, un mineur qui voyage, sans un représentant légal, doit justifier d'une autorisation préalable d'un titulaire de l'autorité parentale pour sortir du territoire français.

**AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (AST)  
D'UN MINEUR NON ACCOMPAGNÉ PAR UN TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE**  
(article 371-6 du code civil; décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016 relatif à l'autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale; arrêté du 13 décembre 2016)

**1. PERSONNE MINEURE AUTORISÉE À SORTIR DU TERRITOIRE FRANÇAIS**  
Nom (figurant sur l'acte de naissance) : \_\_\_\_\_  
Prénoms : \_\_\_\_\_  
Né(e) le : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ à (lieu de naissance) : \_\_\_\_\_  
Pays de naissance : \_\_\_\_\_

**2. TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE, SIGNATAIRE DE L'AUTORISATION**  
Nom (figurant sur l'acte de naissance) : \_\_\_\_\_  
Nom d'usage (ex. nom d'épouse/époux) : \_\_\_\_\_  
Prénoms : \_\_\_\_\_  
Né(e) le : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ à (lieu de naissance) : \_\_\_\_\_  
Pays de naissance : \_\_\_\_\_ Nationalité : \_\_\_\_\_  
Qualité au titre de laquelle la personne exerce l'autorité parentale (cocher la case) :  
 Père  Mère  Autre (préciser) : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_  
Pays : \_\_\_\_\_  
Téléphone (recommandé) : \_\_\_\_\_  
Courriel (recommandé) : \_\_\_\_\_

**3. DURÉE DE L'AUTORISATION**  
La présente autorisation est valable jusqu'au : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ inclus.  
Elle ne peut excéder un an à compter de la date de sa signature.  
Exemple : une autorisation signée le 1<sup>er</sup> septembre ne peut excéder le 31 août de l'année suivante.

**4. SIGNATURE DU TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE**  
« Je certifie sur l'honneur l'exactitude des présentes déclarations »<sup>(1)</sup> :  
DATE : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Signature du titulaire de l'autorité parentale : \_\_\_\_\_  
(1) Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et des amendes prévues aux articles 441-6 et 441-7 du Code pénal.

**5. COPIE DU DOCUMENT JUSTIFIANT L'IDENTITÉ DU SIGNATAIRE PRÉSENTÉE À L'APPUI DE L'AUTORISATION (1) :**  
Type de document (cocher la case) :  Carte nationale d'identité  Passeport  Autre (Préciser : \_\_\_\_\_)  
Delivrée le : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_  
Par (autorité de délivrance) : \_\_\_\_\_  
(1) La photographie du document officiel justifiant de l'identité du signataire doit être lisible et comporter les nom, prénoms, date et lieu de naissance, photographie et signature du titulaire, ainsi que date de délivrance et de validité du document, autorité de délivrance.  
(2) Personne de nationalité française : carte nationale d'identité ou passeport, en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans; Ressortissant de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen (Irlande, Norvège et Liechtenstein) ou de la Suisse : carte nationale d'identité ou passeport, délivrés par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité, ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et 6 du CESEDA), en cours de validité; Ressortissant d'un pays tiers à l'Union européenne : passeport délivré par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et 6 du CESEDA) ou titre d'identité et de voyage pour réfugiés ou pour apatrides, en cours de validité.

**RAPPEL :** La présente autorisation n'a pas pour effet de faire échec aux mesures d'opposition à la sortie du territoire (OST) ou d'interdiction de sortie du territoire (IST). Si votre enfant fait l'objet d'une mesure d'interdiction de sortie du territoire sans l'autorisation des deux parents, il doit justifier de l'autorisation prévue à l'article 1180-4 du code de procédure civile.

Cette autorisation est matérialisée par le formulaire Cerfa 15646\*01 téléchargeable sur le site internet de service public.

Il doit être présenté à chaque sortie du territoire accompagné d'une copie de la pièce d'identité de l'autorité parentale signataire.

Il s'applique à tous les voyages, qu'ils soient individuels ou collectifs (voyages scolaires, séjours de vacances ou linguistiques...), dès lors que le mineur quitte le sol français sans un de ses parents.

En plus, cette autorisation ne dispense pas le jeune d'être en possession de ses propres papiers d'identité et documents de voyages.

**Important :** Aucune démarche en mairie ou en préfecture n'est nécessaire. Il suffit d'imprimer le formulaire, le remplir et signer.

## DECHETTERIE DE LA ROUTE DE SARRE-UNION...

Depuis des années, vous avez pu constater les efforts faits par votre municipalité concernant la gestion des déchets verts et autres gravats et remblais, en mettant à la disposition des habitants du village plusieurs points de collectes notamment près de l'atelier municipal et en bordure de la route de Sarre-Union.

Je rappelle que lors de sa création, la déchetterie de la route de Sarre-Union a été mise à disposition gratuitement par la commune, avec l'accord de l'ONF, pour les constructeurs des pavillons du lotissement du Hohberg et ceci pour y benner les remblais issus de leurs travaux de terrassements.

Cet état de fait a plus ou moins bien fonctionné pendant quelques années. Or depuis quelques mois, nous constatons que ce parcellaire du ban communal est devenu un énorme terrain vague parsemé d'un tout venant pas très écologique, parfois nauséabond et très désagréable à l'œil pour les usagers de la route départementale et pour nombre de personnes de notre village.



Nous y avons aussi toléré la dépose des déchets verts ou de gravats triés, et c'est là que nous avons constaté depuis l'automne dernier un laisser-aller anarchique inadmissible.

Plusieurs fois au cours de ces derniers mois, nous avons été alertés par le personnel communal des exigences de certaines personnes concernant la mise à disposition des clefs du cadenas de la barrière d'entrée.

Les plus grands problèmes rencontrés dans la gestion de ces clefs, c'est qu'elles reviennent rarement en mairie dans la journée ou ne sont jamais rendues... Et puis, il y a ceux qui se sont laissé faire des doubles pour aller à leur guise déverser leurs déchets comme bon leur semble.

Il y a aussi les personnes qui viennent en mairie demander la clef pour accéder à la déchetterie et qui, malgré les recommandations et le bon sens qui voudrait que l'on évite d'y aller en période de pluie, y vont et déversent leur cargaison juste à l'entrée sur le chemin d'accès au lieu d'attendre et de benner à l'arrière du parcellaire. Le résultat est affligeant et ceux qui en doutent peuvent aller constater de visu.

Dans le même registre, savez-vous que nos ouvriers communaux passent en général une matinée par mois pour faire le tri des sacs plastiques, bâches plastiques et autres matières composites déversés sur le site et qu'ils sont obligés d'aller déposer le tout à la déchetterie de Thal-Drulingen... ?

D'autre part, la dépose des déchets d'une manière désordonnée sur le site nous oblige à solliciter l'intervention d'une entreprise avec un bulldozer pour repousser l'ensemble des dépôts vers l'arrière de la déchetterie, tout ceci a un coût et pas des moindres, surtout si les déchets sont déposés de façon anarchiques.



Nous n'avons jamais instauré une réglementation stricte comptant sur le bon sens et le civisme des usagers de cette structure qui ont des droits mais aussi des devoirs par rapport à la collectivité. Si dans les semaines ou les mois à venir la situation ne s'améliore pas, nous en tirerons les conséquences en sachant que la mise à disposition gratuite de la déchetterie est une tolérance pour la commune et pas un devoir.

Paul Nüsslein adjoint au maire.

Le Sydème lance une vaste opération de sensibilisation au tri des piles et petites batteries et à la collecte de lunettes.

- Trop de piles sont retrouvées dans les sacs multiflux !

Elles sont une véritable source de pollution. Les piles sont des déchets dangereux qui contiennent des métaux lourds (mercure, zinc, plomb, cadmium) en grandes quantités. Les piles sont connues pour être dangereuses pour la santé et pour l'environnement, c'est pourquoi il faut impérativement les trier pour les recycler !

Les piles et accumulateurs peuvent être déposés en déchèterie, en grandes surfaces et en magasins spécialisés dans des conteneurs spécifiques.

- Collecte de lunettes

La journée mondiale de la vue, qui a eu lieu le 12 octobre 2016, est l'occasion pour le Sydème de lancer une opération de collecte de paires de lunettes usagées à destination des particuliers, des écoles et des administrations.

Les lunettes correctrices, de lecture et solaires pour adultes et enfants (avec ou sans étui) pourront être déposées lors des habituelles permanences multiflux de redotation en sacs de tri.

Elles seront expédiées via l'association « **Lunettes sans frontière** » vers des populations n'ayant pas accès aux verres correcteurs dans les pays en voie de développement...

Nous comptons sur votre participation !



## LE VERRE, UN MATÉRIAU RÉUTILISABLE ET RECYCLABLE À L'INFINI !

Le verre peut être refondu à l'infini pour fabriquer de nouvelles bouteilles, sans aucune perte de qualité ou de transparence.

**Consignes de tri**  
Vous aussi, mettez-vous au verre !

**EMBALLAGES EN VERRE À DÉPOSER AU CONTENEUR À VERRE :**

**BOUTEILLES**

**BOCAUX**

**POTS**

**NOUVEAUTÉ**

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter les services du Sydème au numéro vert suivant :

**N° Vert 0800 600 057**

Appel gratuit depuis un poste fixe

## LA BIBLIOTHEQUE FÊTE SES 10 ANS



Le 29 septembre 2007, la bibliothèque a ouvert ses portes dans des locaux joliment rénovés.

Depuis 10 années, nous vous proposons le prêt de livres, CD, DVD et magazines.

De nombreuses animations ont eu lieu pour les enfants et pour les adultes.

L'équipe des bénévoles a changé à plusieurs reprises mais c'est toujours avec plaisir que l'on vous accueille :

- Les lundis de 17 h à 18 h 30
- Les mercredis de 14 h à 15 h 30
- Les vendredis de 17 h à 18 h 30

Nouveauté depuis le 1er mars, la bibliothèque est passée en point lecture et donc tous les prêts sont gratuits.

Pour fêter cet anniversaire nous avons fixé plusieurs dates :

- La chasse aux œufs est remplacée par un rallye à travers le village pour chercher des indices qui forment une phrase. Une fois trouvée, nous retrouvons les enfants pour une remise de chocolat autour d'un café gâteau.



La bibliothèque d'Oermingen  
En partenariat avec l'association SEVE Seins et Vie  
Organisent une soirée  
Conférence-Débat  
Le 30 juin 2017 à partir de 20h00  
A la salle polyvalente d'Oermingen

### La santé du Sein

Avec le Professeur Carole Mathelin, responsable de l'Unité médicale de sénologie du CHRU de Strasbourg  
Mr Gérard Hrodej, président de l'association SEVE  
A l'issue de la soirée discussion libre avec les intervenants et collation offerte par la commune.  
Entrée gratuite

- Le 30 juin 2017  
Conférence sur le cancer du sein
- Le 27 octobre 2017  
Soirée contes érotiques pour adultes
- Le 17 novembre 2017  
Journée de contes pour enfants

## L'ACCUEIL PERISCOLAIRE LES ECUREUILS

Les activités périscolaires mises en place le vendredi soir rencontrent un vif succès auprès des enfants.

Fin d'année 2016, les enfants ont mis tout leur cœur à l'ouvrage pour peindre les décorations de Noël qui ont embelli notre village. Un autre groupe a participé à des séances de petit cirque : acrobaties, jonglerie...

Dans le cadre d'un programme de découverte culturelle, un groupe d'enfants, encadré par Paul Nüsslein adjoint au maire, a pu découvrir les richesses patrimoniales et historiques de leur village :

La mairie, l'église St Rémi, le temple protestant construit par l'architecte des princes de Nassau-Sarrebruck : ++Friedrich Joaquim Stengel.



En janvier / février, un groupe d'enfants a fait de la cuisine en confectionnant des mets sucrés et salés qu'ils ont emporté chez eux.

Martial a animé des séances de ping-pong pour le grand bonheur des enfants. La dernière séance a donné lieu à une remise de prix et de médailles à tous les participants.

Mars / avril, les enfants se sont initiés à la capoeira pour les plus grands et la peinture sur bois pour pâques pour les plus petits.

Le tout décore le village d'œufs et de lapins.



## CARNAVAL A LA MATERNELLE...



Les enfants de l'école maternelle se sont fort joliment déguisés lors du carnaval...

A l'initiative du personnel enseignant, les enfants se sont glissés dans un autre personnage le temps d'une séance récréative et éducative, avec la complicité de leurs parents...



## LA HAIE CHAMPETRE DES ELEVES DU CM DE L'ECOLE PRIMAIRE

Dans le cadre d'un programme pédagogique nature, 27 enfants du CM d'Oermingen accompagnés de leur institutrice Madame Laetitia Balva et encadrés par un parent d'élève et Sébastien Mangin animateur nature au CINE de Lorentzen, initiateur du projet, ainsi que de Paul Nüsslein adjoint au maire, ont planté une haie composée d'arbustes champêtres sur une parcelle mise à disposition par la commune.



Répartis sur une ligne de 40 m et espacés de 1,50 mètre, les enfants ont préparé le sol, chacun étant responsable de son arbuste. Ils ont manié la bêche, creusant les trous qui devaient recevoir les arbustes, et ceux-ci ont été plantés dans les règles de l'art.

Viorne lantane, noisetier avellana, bourdaine, cornouiller sanguin, sureau noir, viorne obier, aubépine, et pas moins de 20 autres essences différentes ont été plantées par les petits jardiniers afin de créer un espace où régnera la biodiversité. Cette haie diversifiée, en plus de son aspect esthétique, aura l'avantage de devenir un mini éco-système car certaines

espèces d'arbustes produisent des baies dont raffolent les oiseaux.

A noter que les arbustes plantés sont de taille petite ou moyenne pour s'adapter au parcellaire. Dans une vraie haie champêtre, il faudrait intégrer de petits arbres.

Cette expérience aura un prolongement au mois de mai où les écoles participeront au programme de fleurissement communal.

## LES INFOS DE LA MUSIQUE MUNICIPALE



La musique municipale d'Oermingen a tenu son assemblée générale ordinaire le samedi 25 mars 2017 à la salle de répétition de la localité, en présence d'une délégation de l'harmonie municipale de Rohrbach-Lès-Bitche et de l'entente musicale de Rahling.

Cette année, l'association fêtera son 75<sup>ème</sup> anniversaire et le planning des prestations est déjà bien chargé. Le dimanche 30 avril prochain, l'association effectuera son traditionnel tour de mai. Suivront les cérémonies de l'armistice du 08 mai dans la localité et à Rahling. Le 14 mai, festival de musique à Gersweiler et le 27 mai, festival de musique à Rohrbach-Lès-Bitche. Suivra une excursion à Seefeld in Tyrol lors du week-end de la pentecôte.

L'assemblée générale a reconduit son comité qui se compose de : Président : Claude Anthony ; Vice-Président : Pascal Schmitt ; Secrétaire : Raymond Klein ; Secrétaire-adjoint : Thomas Anthony ; Trésorier : Denis Sadler ; Trésorier-adjoint : Christine Gubeno ; Réviseur aux comptes : Monique Richard ; Assesseurs : Fabienne Kuhner et Joseph Gubeno.

## LES COUREURS DE L'EICHELTHAL

En date du 20 mai 2017, les coureurs de l'Eichelthal organisent leur 10ème édition de la course des Hannetons.



Une course Nature d'une distance de 10 km avec départ-arrivée au stade de la forêt d'Oermingen. Son parcours se déroule entièrement dans les sous-bois de la forêt communale, dans un très beau décor, donnant des vues panoramiques sur le village en contrebas.

La particularité, c'est son tracé composé de deux boucles, alternant bitume, chemin forestiers, chemin de terre et terrain cabossé tout comme son dénivelé qui n'est pas trop accentué.

Pour ce 10ème anniversaire, les 400 premiers inscrits se verront remettre une veste reflex dont il faudra renseigner votre taille. Un tirage au sort sur les dossards déposés dans une urne à l'arrivée de la course sera effectué. Lots de belles valeurs.

Restauration sur place après la course (pizzas – flamms – saucisses – merguez).

### UNE SECTION MARCHE NORDIQUE A L'EICHELTHAL

Les coureurs de l'Eichelthal ouvrent une section de marche nordique au sein de leur unité.



La première rencontre d'initiation a eu lieu le vendredi 31 mars 2017 sous la houlette de Jean-Luc Bachmann et de Cathy Serrier.

Après la démonstration, le groupe de 10 personnes est parti en apprentissage d'utilisation des bâtons en parcourant une distance de 6 km dans la forêt d'Oermingen.

La marche nordique c'est quoi ? C'est tout simplement une marche sportive qui se pratique avec des bâtons. C'est un dérivé du ski de fond qui nous vient des pays scandinaves. Sa pratique est facile à mettre en application. Au niveau des coureurs de l'Eichelthal on se donne les moyens pour permettre aux nouveaux adeptes de

découvrir la joie et le plaisir de ce sport. L'équipe est là pour vous conseiller sur les techniques et le matériel approprié, vous enseigner et surtout pour partager, vous écouter et vous accompagner sur cette nouvelle discipline sportive.

Une tenue de sport, une bonne paire de chaussures de marche, vos bâtons de marche nordique si vous en avez et un brin de courage pour venir nous rejoindre les vendredis soirs à 18h au point de rendez-vous des coureurs qui est situé à l'entrée du stade de la forêt à Oermingen.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter le président des coureurs de l'Eichelthal : Jean-Luc Bachmann au tél : 06.87.03.10.22 ou la responsable de la section Cathy Serrier au tél : 06.74.64.06.90

## DES FAITS MARQUANTS du 4<sup>ème</sup> trimestre 2016 et 1<sup>er</sup> trimestre 2017...

### La Kirb et ses photos...

Dimanche 16 et lundi 17 octobre 2016

Au-delà du succès familial de la fête du village et de ses attractions foraines, la kirb est mise à profit par le photo club pour exposer ses plus belles œuvres.

Chaque artiste pouvait exposer ses quatre plus beaux clichés et ainsi exprimer toute sa sensibilité.

Les exposants sont allés à la rencontre du nombreux public pour leur apporter un éclairage sur leur prise de vue, la technique utilisée pour immortaliser un instantané, les astuces des angles de vue pour faire parler et rendre vivante leur photo...



### Les sucreries des sportifs...

Samedi 22 octobre 2016

A peine digérer les agapes de la kirb, les pâtisseries amateurs sonnent à votre porte pour vous faire déguster les éclairs ou Paris-Brest confectionnés par des footballeurs.

Ils ont préparés 1850 pièces sous la houlette et la vigilance de leur président. Ils ont cassé près de 600 œufs...

Bien ancrée dans le planning des manifestations associatives, cette semestrielle vente de pâtisserie prend date pour sa nouvelle édition du samedi 22 avril 2017...



### Hommage à tous les morts pour la France...

Vendredi 11 novembre 2016

Message adressé lors de cette commémoration :  
« Commémorer le 11 novembre, c'est répondre à la nécessité du souvenir, de l'hommage aux morts et de l'expression de notre reconnaissance... »

La mémoire nationale entend témoigner à la jeune génération combattante la reconnaissance éternelle de la Nation et rappeler aux Français que la liberté dont ils jouissent est également due à l'engagement de ces femmes et ces hommes qui, jusqu'au sacrifice de leur vie, sont prêts à la défendre. Veillons à ce qu'aucun de nos enfants ne l'ignore en poursuivant l'indispensable travail de mémoire ».



## **Opa, es löngt... Grand'père, ça suffit !**

Samedi 12 novembre 2016

Franche rigolade et fous rires ont rythmé cette pièce en trois actes, pleine d'imbroglio autour d'un grand-père dépensier mais branché et plutôt paresseux...

La quiétude de leur ferme auberge sera perturbée par un accident de la circulation ! Les neufs artistes ont multiplié les quiproquos et les savoureuses et hilarantes répliques.

Cette pièce a été jouée par le Saageminer Platt Theater, dont plusieurs membres sont originaires de notre village, sur l'invitation de l'ASL...



## **Le banquet de la Sainte-Cécile...**

Samedi 19 novembre 2016

Médaille d'honneur d'or de la fédération des sociétés de musique d'Alsace décernée à Thomas Anthony pour ses 25 ans au service de l'art musical.

Les festivités de leur patronne sont souvent l'occasion pour les musiciens réunis de Rohrbach et Oermingen pour mettre à l'honneur leurs membres les plus méritants.

Présents lors des différentes manifestations municipales, sous la baguette de leurs dirigeants, Jacky et Claude, les musiciens animeront la prochaine commémoration du 08 mai 2017 au monument aux morts et le défilé...



## **Le banquet de la Sainte-Barbe...**

Samedi 03 décembre 2016

L'alternance en vigueur depuis la fusion des deux amicales a conduit cette année les sapeurs-pompiers à la salle de Herbitzheim pour leur traditionnelle soirée de leur sainte patronne.

Fort de ses 18 pompiers actifs, le chef de section a dressé le bilan de l'année avant de recevoir les mots de remerciements des élus. Il a notamment souligné la mise à disposition d'un bâtiment vétuste de la Cité pour y faire des manœuvres et autres exercices d'entraînement.

Avant la partie conviviale, plusieurs soldats du feu, qui se sont distingués l'année écoulée, ont été mis à l'honneur dont le sergent Marc Nehlig pour 25 années de service.

Le casque d'or est décerné pour leur disponibilité à un binôme dont le sapeur Didier Ehrhardt.



### Les aînés à l'honneur...

Dimanche 11 décembre 2016

Comme chaque année, nos aînés de plus de 65 ans sont conviés pour le repas de Noël organisé dès le deuxième dimanche du mois, soit un peu plus tôt que d'habitude, pour permettre à tous les convives de bien digérer avant les fêtes de fin d'année les bons mets préparés par Paul et servis par l'équipe municipale.

La doyenne du village, Mme FRAT Armande (99 ans) n'ayant pas pu être présente, les alertes aînés, présents cette année dans la salle, sont M. GAPP Edmond (88 ans) et Mme HETZOG Marie-Louise (95 ans).



### Les contes de Saint Nicolas...

Mercredi 14 décembre 2016

Pour la deuxième année consécutive, les bénévoles de la bibliothèque ont proposé à une quarantaine d'enfants et leurs parents une après-midi de contes avant d'accueillir le St Nicolas à la salle polyvalente.

Deux fort émouvants contes ont émerveillé tous les participants :

- Le drôle de Noël de Monsieur Simon,
- La légende de St-Nicolas.

Puis après le goûter préparé et servi par les membres de la bibliothèque, le cœur des enfants a vibré lors de l'apparition du vrai St-Nicolas avec sa hotte chargée de bons pains d'épice...



### Les bons vœux du maire...

Vendredi 06 janvier 2017

Temps fort de la communication municipale, les vœux du maire sont non seulement l'occasion de dresser le bilan de l'année écoulée et d'évoquer les projets à venir mais aussi de mettre à l'honneur certains serviteurs.

La médaille communale argent a été remise à MM. Simon SCHMIDT et Théo BLOESING pour 20 années de mandat d'élus locaux.

Les trophées du dynamisme sont décernés à :

- L'école intercommunale de musique, représentée par son président Théo FEUERSTOSS de Keskastel,
- Mme Anna BUDA, présidente du club de l'Amitié et actrice de théâtre.



## Prenez votre santé en main...

Vendredi 30 mars 2017

Prenez votre santé en main était le thème de la soirée organisée par Alsace Cardio, animée par le docteur INSEL Karin, médecin généraliste à la retraite.

Cette conférence débat a attiré une quarantaine de personnes qui voulaient en savoir plus sur les maladies cardiaques les plus fréquentes, la tension artérielle ou le diabète.

L'intervenante a aussi explicité la place que le patient peut prendre dans le suivi de sa maladie.

Les plus courageux se sont prêtés au jeu du calcul de leur indice de masse corporelle.



## Les villas ouvrent leurs portes...

Lundi 03 avril 2017

De futurs accueillants salariés ou résidents ont saisi l'opportunité de ces portes ouvertes pour visiter nos villas d'accueil familial et découvrir ce concept novateur.

Les futurs salariés devront être titulaires d'un diplôme d'auxiliaire de vie sociale (AVS) et résider à l'étage des villas. Les résidents disposeront chacun d'une chambre de 25 m<sup>2</sup>, d'une salle de bain et d'une terrasse privative.

Les équipes de France 3 Alsace se sont déplacées sur site pour faire un reportage sur ce nouveau type d'hébergement pour personnes âgées ou handicapées.

N'hésitez pas à vous renseigner en mairie ou auprès du centre de soins infirmiers de Diemeringen qui en assure la gestion.

## L'audition des élèves...

Samedi 08 avril 2017

Avec un potentiel de 59 élèves, l'audition de l'école de musique s'annonçait particulièrement riche et diversifiée.

Les parents et grands-parents étaient très attentifs lors du passage de leur artiste. Parfois émus, parfois sûrs d'eux, les apprenants ont réussi de fortes prometteuses prestations.

La soirée s'est terminée par deux temps forts : la présence sur scène de la classe orchestre de l'école élémentaire d'Oermingen et le chant final des plus jeunes élèves.



## LES MANIFESTATIONS des prochains mois...

Samedi 22 avril  
**Vente de pâtisseries**  
Football club

Dimanche 23 avril  
**Marche populaire**  
Amicales des vétérans

Dimanche 23 avril  
**Elections présidentielles**  
Mairie

Dimanche 30 avril  
**Tour de Mai**  
Musique Municipale

Dimanche 07 mai  
**Concours de pêche**  
Association Arboricole

Samedi 06 mai  
**Soirée Asperges**  
Football club

Lundi 08 mai  
**Cérémonie de l'Armistice**  
Commune

Dimanche 14 mai  
**Marche gourmande**  
Paroisses

Samedi 20 mai  
**Course des hannetons**  
Coureurs de l'Eichelthal

Sam/Dim 03 et 04 juin  
**Pizzas / Flamms**  
Amicale sapeurs-pompiers

Samedi 10 juin  
**Marche populaire**  
Amicale sapeurs-pompiers

Jeudi 08 juin  
**Collecte de sang**  
C.T.S. et A.S.L.

Vendredi 23 juin  
**Fête des écoles**  
Ecole primaire maternelle

Dimanche 25 juin  
**Tout le village joue au foot**  
Football club

Dimanche 30 juillet  
**Challenge du maire**  
Football club

Sam / Dim 05 et 06 août  
**ZIEWELFESCHT**  
Inter-association (I.A.O.)

Jeudi 17 août  
**Collecte de sang**  
C.T.S. et A.S.L.

Sam / Dim 26 et 27 août  
**Pizzas / Flamms**  
Amicale sapeurs-pompiers

Samedi 02 septembre  
**Les 6 heures de VTT**  
« Laetitia la joie de vivre »

Dimanche 10 septembre  
**Tournoi de pétanque**  
Vétérans du FCO

Dimanche 17 septembre  
**Duathlon Alsace-Bossue**  
Triathlon Oermingen Club

Dimanche 01 octobre  
**Exposition fruits**  
Association arboricole

## FETE DE L'ARMISTICE DU 08 MAI 2017



**Lundi 08 mai 2017** : Place du Maréchal Leclerc

- 10 H. 00 Rassemblement des sociétés locales,
- 10 H. 15 Lever des couleurs,  
Dépôt d'une gerbe et allocution,  
Défilé...
- 10 H. 30 : Vin d'honneur servi au Restaurant du Commerce.

La musique municipale d'Oermingen et leurs amis musiciens de Rohrbach-les-Bitche animeront la cérémonie et le défilé, sous la protection des sapeurs-pompiers.

Cordiale invitation à tous...



# NOUVELLES PROCEDURES DES DEMARCHES ADMINISTRATIVES

## Immatriculation des véhicules

Depuis le 13 mars 2017 → Mise en place de l'accueil exclusif sur rendez-vous pour le dépôt des dossiers d'immatriculation à la préfecture et les sous-préfectures.

A compter de cette date, le dépôt des dossiers de demandes de cartes grises à la préfecture ou la Sous-Préfecture de Saverne, par les usagers et les professionnels, ne se fera que sur rendez-vous.

La prise de rendez-vous se fait en ligne : <http://bas-rhin.gouv.fr>, rubrique « Prendre un rendez-vous »



Lors de votre rendez-vous, le dossier devra être complet, accompagné des pièces justificatives.

Les autres démarches d'immatriculation suivantes sont à effectuer par télé-procédure sur [www.bas-rhin.gouv.fr](http://www.bas-rhin.gouv.fr) :

- Changement d'adresse
- Déclaration de cession
- Demande de certificat de situation administrative (non-gage)

## Carte Nationale d'Identité



De nouvelles modalités de délivrance depuis le 28 mars 2017.

Les demandes de carte d'identité seront désormais effectuées selon les mêmes modalités que les demandes de passeport biométrique. C'est-à-dire dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil d'empreintes digitales.

Vous ne pourrez donc plus faire votre demande en Mairie d'Oermingen.

**Les mairies les plus proches sont : DRULINGEN ou SARRE-UNION** (à Sarre-Union les instructions se feront **uniquement sur rendez-vous aux jours suivants : les lundi-mardi et jeudi.**

Vous devrez donc vous rendre à l'avenir dans l'une de ces mairies pour votre dossier de demande de carte d'identité. La carte est valable 15 ans et reste gratuite sauf en cas de perte ou de vol.

## TARIFS 2017

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte le tableau des tarifs 2017 suivant :

	2016	2017			
<b>A) PRODUITS FISCAUX :</b>					
- Taxe des emplacements publicitaires fixes	15.00	15.00			
- Taxe sur l'électricité	4,00 %	4,00 %			
- Taxe d'Aménagement	2,00 %	2,00 %			
<b>B) REDEVANCES POUR SERVICES RENDUS</b>					
- Redevance d'assainissement par m <sup>3</sup> HT	2.15	2.15			
- Redevance de l'eau par m <sup>3</sup> HT	0.90	0.90			
- Forfait semestriel HT de branchement eau	15.00	15.00			
<b>C) PRODUITS DE LOCATIONS, CONCESSIONS</b>					
- Loyer 26, rue du Stade	5.784,00	Application de l'indice de référence du logement			
- Loyer 24, rue du Stade	5.769,60				
- Loyer anc. gare 2 <sup>ème</sup> étage	3.132,00				
- Loyer anc. gare 1 <sup>er</sup> étage	4.800,00				
- Loyer garage de l'ancienne poste Ets LZ Bâtiment	1.274,40				
- Loyer jardin de l'ancienne poste M. MULLER J.L.	50.80	+ Indice du fermage : - 0,42 %	- 0,42 %		
- Loyer terrains du Haehnenberg M. KIEFER J.L.	16.33				
- Loyer terrains du Volgelgesang M. KIEFER B.	30.63				
- Loyer terrains de la Klein Nachweid M. JOB B.	14.01				
- Loyer terrains de la Strohwies M. PAUL C.	4.46				
- Loyer terrains de Tiefbrunnenlach M. LOHMANN Ch.	28.04				
- Loyer terrains en parcelle 20 M. UNGERER R.	82.00				
- Concession de passage en forêt M. KELLER R.	56.00				
- Concession de 15 ans pour une tombe simple	78.00			+ 2.56 %	+ 2.56 %
- Concession de 30 ans pour une tombe simple	156.00				
- Concession de 15 ans pour une tombe double	156.00				
- Concession de 30 ans pour une tombe double	312.00				
- Concession perpétuelle pour une tombe simple	468.00				
- Concession perpétuelle pour une tombe double	928.00				
- Caveau cinéraire concession 15 ans	468.00				
- Caveau cinéraire concession perpétuelle	936.00				
- Columbarium concession 15 ans	936.00				
- Columbarium concession perpétuelle	1 872.00				
<b>D) DROITS DIVERS</b>					
- Emplacement pour manège (exonération pour la kirb)	47.00	48.00	+ 2.08 %		
- Forfait annuel de stationnement	47.00	48.00			
- Redevance pour occupation des sols EDF	197.00	Indice du coût de la construction			
- Redevance pour occupation des sols France Télécom	712.63				

	2016	2017	
<b>E) FORFAIT ET REDEVANCE DE BRANCHEMENT</b>			
- Forfait TTC de branchement A.E.P.	1 300.00	1 300.00	
- Participation TTC pour Assainissement Collectif (PAC)	1 140.00	1 140.00	
<b>F) PRIX DU BOIS DE CHAUFFAGE</b>			
- Stère de CHENE l'unité TTC	50.00	50.00	
- Stère de HETRE l'unité TTC	52.00	52.00	
- Stère de CHARME l'unité TTC	52.00	52.00	
- BIL le m <sup>3</sup> TTC	47.00	47.00	
<b>G) PRODUIT DES CHASSES</b>			
- Lot n° 1 : WAECHTER Marc	1.524,24	+ Indice du fermage : <b>- 0,42 %</b>	
- Lot n° 2 : KELHETTER René	5.182,41		
- Lot n° 3 : KELLER Richard	7.468,77		
- Chasse réservée du Strohnhof (KELHETTER R.)	1.609,31		
- Chasse réservée GFA du Lutterbach (GRAFF)	12,75		
- Chasse réservée du lieudit « Bergs » (KIEFER G.)	362,13		
- Chasse réservée du Langenwald (MAIER J.J.)	37,52		
<b>H) BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE</b>			
- Carte de membre pour un Adulte	3.00	Gratuit	
- Carte de membre pour un Enfant (-18 ans)	Gratuit	Gratuit	
- Amende pour retard de restitution	15.00	15.00	
- Caution pour les saisonniers	15.00	15.00	
<b>I) ACCUEIL PERISCOLAIRE « Les Ecureuils »</b>			
- Prix du repas	5.00	5.10	+ 2.00 %
- Prix de référence de l'heure d'accueil	1.10	1.15	+ 4.35 %
<b>J) LOTISSEMENT « La Colline du Hohberg »</b>			
- Prix TTC de l'are	4.200,00	4.200,00	

## LA COMMUNE RECRUTE DEUX SAISONNIERS...

**Vous avez entre 18 et 20 ans ! Vous pouvez postuler pour un job d'été !**

La commune recrute deux emplois saisonniers (un en juillet et un en août 2017) dans les conditions suivantes :

- Contrat de travail d'un mois à raison de 35 H par semaine
- Horaires : de 07 H. à 12 H. du lundi au vendredi et de 13 H. à 16 H. du lundi au jeudi
- Rémunération : SMIC
- Nature des travaux : Arrosage et entretiens des espaces fleuris, travaux de tonde, fauchage et débroussaillage, divers travaux d'entretien, de peinture, nettoyage, etc...

**Si vous êtes intéressés et titulaires du permis, veuillez faire parvenir votre lettre de motivation et un CV au secrétariat de la mairie ou par mail pour le 15 mai 2017 au plus tard.**

## INFOS PRATIQUES

### LA DECHETERIE INTERCOMMUNALE

Rappel des **heures d'ouverture été** de la déchèterie intercommunale de Thal-Drulingen :

- Lundi de 13 h à 18 h
- Mardi Fermé
- Mercredi de 8 h à 12 h
- Jeudi de 14 h à 19 h
- Vendredi de 8 h à 12 h
- Samedi de 8 h à 12 h  
et de 13 h à 18 h

### Le site internet de la commune

Consultez le site internet de la commune :



[www.oermingen.fr](http://www.oermingen.fr)

Mail : [mairie.oermingen@orange.fr](mailto:mairie.oermingen@orange.fr)

**B  
I  
B  
L  
I  
O  
T  
H  
E  
Q  
U  
E**  
**O  
E  
R  
M  
I  
N  
G  
E  
N**

### Les horaires d'ouverture :

**Lundi de 17 h à 18 h30**

**Mercredi de 14 h à 15 h30**

**Vendredi de 17 h à 18 h30**

Tél. : 03.88.00.33.93

Email : [bibliotheque.oermingen@orange.fr](mailto:bibliotheque.oermingen@orange.fr)

### Les horaires d'ouverture de :

#### La Poste communale

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :  
de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h

et le samedi  
de 10 h à 12 h.

Fermeture hebdomadaire :  
le mercredi

#### La Mairie

##### **Secrétariat :**

Du lundi au vendredi :  
de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h  
et le samedi :  
de 10 h à 12 h.

##### **Permanence Maire et Adjoint :**

Mardi de 19 h 30 à 21 h 30  
Samedi matin sur RDV (Maire)